



**Union des Syndicats SUD du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Jeudi 30 janvier 2014**

**Elections Professionnelles CE/DP 2014**

## **L'intérêt collectif**

**Pendant cette période de refonte de nos statuts, l'intérêt de chaque catégorie de personnel a été l'objet d'inquiétudes et de débats. Les élus SUD ont eu à cœur de préserver et de défendre tous les statuts en recherchant la meilleure équité.**

**Les classifications:** Dès le départ, nous avons été les seuls à défendre un projet de grille de classification basée sur le 1<sup>er</sup> projet que la direction avait proposé et dont les correspondances étaient d'un cran au dessus (235 SME équivalait au 285 SPS).

Nous pensions qu'au minimum, cette grille pouvait être une revendication intersyndicale atteignable puisqu'elle avait été à l'origine de la direction.

Ensuite, nous avons défendu jusqu'au bout la nécessité de critères à appliquer pour respecter le parcours et les compétences de chacun (parcours professionnel, ancienneté générale, ancienneté au coefficient, prise en compte du décollement...).

Nous n'avons pas cessé de relayer le sentiment de tous les AM, version chimie, qui ont vu la reconnaissance de leur compétence régresser.

A l'issue de l'étape 3 des classifications, nous avons remis à la direction les dossiers de tous ceux qui souhaitaient que leurs cas soient revus. Nous referons la même chose avec l'attribution des 0,15 % prévus par la Convention.

Beaucoup de salariés mutés sont inquiets pour le maintien de leurs acquis à l'issue de la période transitoire et notamment les primes de nuisances. La direction ne les pas informé d'un risque de perte avant les déménagements, ils ne doivent pas perdre leurs primes !!!

**Encadrant et niveau VI:** SUD a revendiqué, négocié et obtenu les avancées de la Convention sur les niveaux VI tout comme les autres syndicats même si certains s'en attribuent le mérite.

**Cadres:** Nous nous sommes battus pour que le forfait jour ne soit pas imposé, nous avons revendiqué une grille de salaires mini chez les cadres pour rester au niveau de la Convention chimie.

Lors des prochaines négociations salariales, nous revendiquerons une augmentation uniforme pour que tous les salariés bénéficient d'une augmentation générale, cadres compris. Sans AG, l'augmentation individuelle est un moyen de pression qui se répercute sur toutes les catégories...

**Toutes catégories:** Nous revendiquerons aussi une allocation annuelle égale pour tous, telle qu'elle existait à SPS.

**Non cadres:** Nous avons défendus les acquis existants pour le personnel en quart et en horaire irrégulier et nous continuons de revendiquer pour le personnel des Matières premières (horaires irréguliers et prime de quart permanente) ou en quart occasionnel (calcul de la prime de quart).

Nous avons dénoncé la perte de la prime compensatrice définitive telle qu'elle était pratiquée à St Médard. Nous revendiquons le retour à cette compensation.

**Précaires:** Nous pensons aussi à ceux qui travaillent à nos côtés avec l'angoisse du lendemain et l'impossibilité de faire des projets. C'est pour cela que nous continueront à revendiquer pour HERAKLES l'application des 35 heures annualisée comme cela existait à SME. Nous pensons à la trentaine de personnes qui pourraient être embauchées dans ces conditions.

**Signer n'est pas négocier:** Ce n'est pas la signature qui fait un accord et nous avons pris une grande part dans les points positifs de la Convention, tout en refusant les reculs et les inégalités de traitement. Si nous n'avions pas mobilisé, cette Convention comporterait plus de reculs.

**C'est le bon sens qui compte:** Pour autant, lorsque la direction porte un projet positif, nous y contribuons positivement. Dans la mise en place de la station bio, qui est un projet de progrès écologique et qui est porteur d'emplois, la direction a pu avoir notre soutien. Lorsque le projet était en danger, les élus SUD et le CHSCT ont joué pleinement leur rôle pour que cela aboutisse.

Il va falloir maintenant que le personnel formé soit reconnu à sa juste valeur...

**Etre responsable peut conduire à la confrontation:** En revanche, que serait-il advenu si les élus SUD n'avaient pas lancé des droits d'alertes à la TGS ?

Dans quelles conditions serions-nous exposés aux produits nitrés si nous n'avions pas réagi, fait venir la CARSAT et imposé des groupes de travail auxquels nous avons participé pour améliorer les postes au LQG, au CM11, au CPA ...?

Qu'advierait-il si nous ne faisons pas le travail actuel pour que l'activité redémarre en toute sécurité dans le secteur stratégique ?

Qui a tiré la sonnette d'alarme, interpellé l'Inspection du travail et revendique des changements d'organisation urgents pour les services Achats et Informatique ?

**Le social au quotidien:** Ce sont également vos élus SUD qui œuvrent toute l'année pour vous offrir des prestations CE de qualité en essayant de les faire évoluer vers le souhait du plus grand nombre.

**L'avenir ne s'annonce pas comme un long fleuve tranquille ...**

**Si vous voulez être informés, représentés et défendus**

**Votez pour ceux qui agissent avec un seul principe**

**Défendre nos intérêts communs de salariés**

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com
--	---	---